

OBJECTIFS DU COURS

Objectif général :

Comprendre la structure des mots et des phrases dans une langue, ainsi que les règles qui régissent leur formation et leur combinaison.

Objectifs spécifiques :

- Analyser la morphologie des mots et les processus de dérivation, d'inflection et de composition.
- Étudier la syntaxe des phrases et des clauses, y compris la structure grammaticale, la fonction des éléments et les relations syntaxiques.
- Examiner les phénomènes de concordance, d'accord et de gouvernement au sein des phrases.
- Comprendre les mécanismes de la construction des phrases, tels que l'ordre des mots, la subordination et la coordination.
- Analyser les phénomènes de catégorisation et de classement des mots dans une langue.
- Étudier les variations morphosyntaxiques en fonction des dialectes, des registres de langue et des langues en contact.
- Évaluer l'impact de la morphosyntaxe sur la compréhension et la production linguistique.
- Réfléchir aux implications théoriques de la morphosyntaxe pour la linguistique générale et les études linguistiques appliquées.

INTRODUCTION

Sans revenir en détails sur le statut de la notion de *phrase* dans la grammaire, sur l'histoire de ce terme, sur son enjeu dans la constitution du métalangage grammatical et les confusions que suscite sa définition ; nous soulignerons simplement au passage que les grammairiens s'accordent sur le fait que la phrase constitue l'unité privilégiée définissant le point d'aboutissement ou point de départ de l'analyse grammaticale. En effet, cette notion apparaît comme l'unité supérieure de l'analyse linguistique qui appartient à la syntaxe « art d'arranger les mots » : mouvement qui va du simple vers le complexe (de la lettre « rarement le son » à la phrase). Les grammairiens ont consacré des chapitres entiers à l'étude de la phrase, dans lesquels sont étudiées parallèlement les unités les plus petites et les plus grandes telles que le mot, le syntagme et la proposition.

La phrase est définie par rapport à la proposition.

Dans la littérature grammaticale, on utilise le terme « proposition » comme équivalent de « phrase simple », par suite, on oppose « proposition » à phrase complexe. La proposition est dans ce cas une partie de la phrase ; dans la relation de subordination, par exemple, on opposera proposition principale et proposition subordonnée.

- Très souvent, on emploie le terme « proposition » que pour l'analyse de la phrase complexe. C'est le cas dans la grammaire Wagner-Pinchon.

- En linguistique, « proposition » est en général réservé à la sémantique et « phrase » à la syntaxe. Soit l'exemple suivant :

(a) Pierre est un homme anxieux.

Du point de vue syntaxique, on dira que (a) est une phrase constituée d'un SN (Pierre), d'un verbe(est) qui s'accorde avec ce SN (3^e personne du singulier) et d'un autre SN (un homme anxieux) constitué lui-même d'un article, d'un nom et d'un adjectif. Du point de vue sémantique, on dira que (a) est une proposition qui nous apprend quelque chose sur un individu nommé « Pierre ». Cet individu est le sujet logique de la proposition, et ce qu'on dit de lui (C'est un homme anxieux) en est prédicat.

Les termes « proposition », « sujet logique » et « prédicat » viennent à l'origine de la logique. Logique et grammaire sont étroitement liées, puisque toute phrase exprime une proposition. Cela explique qu'on utilise souvent dans la description grammaticale des phrases l'opposition sujet (logique) / prédicat (ou thème / prédicat, comme dans la grammaire Wagner-Pinchon).

La théorie de la valeur de vérité et proposition.

La proposition est le véhicule de la valeur de vérité. Ce sont les propositions qui sont vraies ou fausses. Lorsqu'on parle de « vérité », il faut distinguer la vérité logique de la vérité linguistique. La vérité logique se rattache à la théorie de la proposition (Des logiciens comme A. Tarsky (The semantic concept of truth, 1944), Robert Stalnaker (1976) et Richard Montague (1970) assignent pour tâche à la sémantique l'étude de la valeur de vérité). En logique, par valeur de vérité, on comprend la valeur de vrai ou de faux. Les propositions ne comprennent que les énoncés qui sont vrais et ceux qui sont faux.

Dans Précis de sémantique française, Une proposition - écrit Mariana Tutescu - est dite logiquement vraie si elle est vraie en vertu de sa structure logique seulement, c'est-à-dire, si toutes les autres propositions qui ont la même structure logique qu'elle sont vraies comme elle, indépendamment de leur sujet :

Exemple :

1- Tout microbe est un être animé ou végétal.

Cette proposition est vraie, parce que la proposition « tout microbe ou bien est un être animé, ou bien n'est pas un être animé : est également vraie. »

Deux propositions sont logiquement équivalentes, si elles s'accordent sous le rapport de vérité et de la fausseté en vertu de leur structure logique seulement.

Exemple : Si quelque chose n'est ni un être animé ni un végétal, cela n'est pas un microbe : est logiquement équivalente à (1).

Partant du postulat que le logique est le linguistique s'interpénètrent, nos considérations porterons sur le système d'une langue naturelle.

Certains auteurs comme Oswald Ducrot (Dire et ne pas dire, 1972) et Georges Kleiber (Problèmes de sémantique, la polysémie en question ; 1999) considèrent la sémantique comme l'étude de la proposition alors que la syntaxe est l'étude de la phrase.

Une proposition P est un assemblage d'éléments d'une langue quelconque L, répondant aux trois exigences suivantes :

a- P est conforme à la syntaxe de L.

b- P est sémantiquement interprétable.

c- On peut attribuer à P une valeur de vérité : P sera vrai ou faux.

Exemples :

2- « L'enfant est malade. » sera une proposition, car elle répond aux trois exigences données supra.

3- « Tu feras trois cours dans cette salle hier. » n'en est pas une, car cette séquence contrevient à l'exigence (a).

4- « Le plafond prend du café tous les matins. » ne respectant pas la deuxième exigence susmentionnée n'est pas non plus une proposition.

5- « Marie, lève-toi ! »

6- « Jacques est-il sorti ? »

(5) et (6) contreviennent la troisième exigence : n'étant ni vrais ni faux, ces énoncés ne comptent pas pour des propositions. C'est que les énoncés interrogatif, impératif et exclamatif n'ont pas de valeur de vérité. En revanche, la majorité des énoncés déclaratifs sont des propositions. Toutefois, la valeur de vérité des énoncés déclaratifs formés de déictiques (pronoms personnels adverbes spatiaux du type ici, temporels du type maintenant) varie selon le contexte : l'énoncé « je suis fatigué », n'est ni vrai ni

faux, car il peut simultanément être vrai quand il est dit par une personne et faux quand il est dit par une autre.

La proposition est un objet abstrait. Lorsqu'on traduit un texte d'une langue dans une autre, la forme linguistique change, mais le contenu demeure. La proposition serait cet invariant qui survit à la traduction des phrases. Les propositions sont des objets abstraits représentant les conditions de vérité.

Énoncé et phrase.

Le mot énoncé désigne toute suite finie de mots d'une langue émise par un ou plusieurs locuteurs. Un énoncé peut être formé d'une ou plusieurs phrases.

Exemple :

- a- As-tu pris ton manteau ?
- b- - Oui.
- c- Alors mets-le pour sortir parce qu'il fait froid.

(a), (b) et (c) constituent trois énoncés.

Le terme énoncé est employé parfois pour « phrase ». Quelquefois, l'énoncé est le signifié d'une suite de phrases ou d'une phrase.

Cependant, les deux notions ne sont pas toujours équivalentes. Ainsi, pour Dominique Maingueneau (Syntaxe du français, Hachette, Paris, 1999) la phrase n'est qu'un des types d'énoncés. Considérons, par exemple, cette série d'exemples :

- d- Hélas !
- e- Idiot !
- f- Paul !
- g- Non au référendum !
- h- Paul est gentil.
- i- Quel homme !

Il s'agit d'autant d'énoncés, de séquences qui sont grammaticalement bien formées, syntaxiquement autonomes et douées de sens. Mais seul l'énoncé (h) constitue une phrase, une structure où s'associent un groupe verbal et un groupe nominal sujet et qui peut être affirmée ou niée.

En ce sens, Marie-Noëlle Gary-Prieur distingue « phrase » à « énoncé » en ces termes : « une phrase est un type de combinaison d'unités de la langue qui, actualisé par un sujet dans un

acte d'énonciation, peut constituer un énoncé. Une phrase est donc un schéma inscrit dans le code de la langue, tandis qu'un énoncé est un objet, correspondant plus ou moins à ce schéma. »

(Gary-Prieur, Marie-Noëlle, De la grammaire à la linguistique : l'étude de la phrase, 1985)

La grammaire décrit les différents types de phrases d'une langue. La description des énoncés ne relève pas de la compétence des grammairiens ; elle fait intervenir les motivations de l'énonciateur, la situation dans laquelle il se produit, diverses conventions sociales qui régissent l'échange de paroles, etc. Par conséquent, la description de l'énoncé déborde largement celle de la phrase.

La phrase complexe en grammaire.

Dans la majorité des manuels de grammaire, la phrase se définit surtout par rapport à la proposition : phrase simple si elle comporte une seule proposition, complexe lorsqu'elle en comporte plusieurs, coordonnées, juxtaposées ou subordonnées. Selon M. Grevisse, une phrase est dite simple quand elle est constituée par une seule proposition ; une phrase complexe est un énoncé plus élaboré (et généralement plus long) qui s'exprime en deux ou plusieurs propositions.

La phrase complexe peut être considérée comme la réunion de plusieurs phrases simples. Cela se concrétise par la présence de plusieurs verbes à un mode personnel :

Ex: - Vous partirez / quand vous aurez fini votre travail.

- Les petits enfants imaginent avec facilité les choses qu'ils désirent et qu'ils n'ont pas.

Les rapports entre les phrases simples réunies en une seule phrase peuvent être superficiels et laisser chaque phrase telle quelle, c'est le cas lorsque les phrases simples sont coordonnées. Nous disons que ces phrases sont constituées de deux sous-phrases :

Ex : - Venez me voir, et nous causerons.

- Aide-toi, le ciel t'aidera.

Traditionnellement, les grammairiens appellent « propositions » les membres de phrase qui contiennent un verbe à un mode conjugué et qui servent de sujet ou de

complément. Les propositions sont dites averbales quand elles commencent par un mot de liaison typique de la proposition sans être suivies d'un verbe conjugué.

Ex : - A père avare fils prodigue.

- Tant pis s'il se trompe.

- Iras-tu à la réunion ? – Avec plaisir.

(Dans « avec plaisir » le locuteur ne répète pas certains éléments qui se trouvent dans la phrase qui précède)

Par ailleurs, la proposition a habituellement au moins un verbe précédé d'un sujet :

Ex : - je me rappelais mon enfance.

- Il pleut.

- Il fait beau.

a- quand une proposition, à elle seule, constitue une phrase, on dit qu'elle est indépendante ou que c'est une phrase simple.

Ex : - D'ordinaire, ma vieille voisine caressait les chiens les plus repoussants.

b- Quand elle constitue une phrase avec une ou plusieurs autres propositions qui sont avec elle sur un plan d'égalité, c'est-à-dire que l'une quelconque d'entre elles peut être isolée et constituer une proposition indépendante, on dit que ces propositions sont juxtaposées ou coordonnées :

Ex : - Il pleut, il vente.

- Il pleut et il vente.

c- Quand on subordonne à une proposition d'autres propositions, on l'appelle principale. Ces propositions entretiennent avec celle-ci un rapport de dépendance ; autrement dit, elles ne peuvent pas constituer une proposition indépendante :

Ex : - Je sais que tu es là.

N.B. : Les propositions qui sont conformes aux ensembles (b) et (c) sont des phrases complexes.

REMARQUES :

- Une proposition peut être subordonnée à une principale et principale par rapport à une autre subordonnée. C'est le cas de la proposition « qu'elle regardait » dans :

Ex : - Or, je vis, quand je sortis, qu'elle regardait un caniche qui boitait.

« qu'elle regardait » est subordonnée de « je vis » et aussi principale à « qui boitait ».

- On appelle proposition incise une proposition qui suspend le cours d'une phrase ou est rejetée à la fin, elle a pour effet d'indiquer qu'on rapporte les paroles ou la pensée de quelqu'un.

Ex : - Bonsoir, dit-elle.

- Tout est perdu, pensa-t-il.

- La proposition incidente occupe les mêmes places que la proposition incise ; mais elle s'intègre à la phrase dans laquelle elle s'insère ; elle introduit un énoncé accessoire (mettre une incidente entre parenthèses, entre tirets)

Ex : - Il a fait, je vous assure, tout son possible.

La proposition incise est prononcée sur un ton régulièrement très bas, la proposition incidente, par contre, admet des intonations très variées.

Récapitulation :

Le problème de subordination relève généralement de la définition de la phrase complexe. La subordination est une relation de dépendance entre une proposition subordonnée et une proposition principale ou matrice, dans laquelle elle joue le rôle d'un constituant. Comme constituant de la principale, la subordonnée est incluse dans cette dernière.

La subordination établit un fort rapport de dépendance et de hiérarchie irréversible entre propositions. La subordonnée n'a pas d'existence autonome : elle ne pourra pas constituer un énoncé complet sans s'appuyer sur une principale : Marie-Pierre, qui est venu en moto, est professeur de français. « qui est venu en moto » est une information secondaire qui ne peut pas à elle seule constituer une phrase.

La subordination instaure, bien entendu, une hiérarchie grâce à certains outils appelés traditionnellement conjonction de subordination (que, si, comme, etc.) et pronoms relatifs (qui, que, où, dont, etc.). Ces subordonnants jouent tous le même rôle d'enchâssement de la subordonnée dans la principale. En grammaire transformationnelle, la subordination est une transformation d'enchâssement d'une phrase constituante dans une phrase-matrice selon un processus récursif : une phrase

constituante peut servir à son tour de phrase-matrice à une autre phrase et ainsi de suite :

- J'ai chassé le chien qui avait mordu le chat qui avait tué le rat qui a mangé la souris qui tenait le fromage.

Exercice 1

Indiquez la nature des propositions dans les phrases suivantes. Précisez votre réponse.

a- Nous nous heurtions dans notre marche à d'énormes masses d'eau qui s'enroulaient en volutes à crêtes blanches et qui passaient avec des airs de se poursuivre.

b- Ils m'ont, je ne sais où, jeté sur le rivage.

c- L'un lui tirait les oreilles, l'autre la queue.

d- On dirait des monstres enchaînés, qui mordent leurs liens, qui heurtent les parois de leur prison.

e- C'est un pays sans eau, en apparence, mais où l'eau sourd et circule invisible.

f- L'eau était bien froide, et il resta un moment à se demander s'il reviendrait sur ses pas.

g- Tant que le cœur vous en dira, venez sans retenue, ça me fera plaisir.

.....

La phrase relative

I- La proposition relative

C'est une proposition introduite par un pronom relatif (qui, que, quoi, dont, où, lequel, quiconque) ou par un syntagme contenant un pronom relatif. Toutefois, dans la langue écrite, particulièrement juridique et littéraire, la proposition relative peut commencer par un nom accompagné du déterminant relatif. Nous donnons respectivement les exemples suivants :

- Par un pronom relatif :

Ex : Ce n'est ni toi ni moi qui l'empêcherons.

Qui vivra verra.

- Par un syntagme contenant un pronom relatif :

Ex : Il s'assit devant le fourneau à la bouche duquel il présenta ses souliers.

- Par un nom accompagné du déterminant relatif :

Ex : Dans le délai de trois jours, à partir de la notification qui lui aura été faite de sa nomination, lequel délai sera augmenté d'un jour...

En grammaire, un déterminant relatif détermine le nom en indiquant que l'on met en relation avec ce même nom déjà exprimé ou suggéré dans la phrase la proposition qui suit.

1- Les pronoms relatifs

Ces pronoms servent à introduire une proposition relative, désormais « **la relative** ».

En français, ils se présentent sous deux formes : simples et composées.

1-1/ Formes des pronoms relatifs.

a- Formes simples : au total, nous avons cinq pronoms : qui, que, quoi, dont, où. Aucun de ces pronoms ne varie en genre et en nombre.

« qui » et « que » proviennent des pronoms relatifs latins « qui » et « quem ».

« quoi » du pronom interrogatif neutre « quid ».

« dont » et « où » sont primitivement des adverbes : latin de « unde » (d'où) et « ubi » (où).

« où » est considéré comme un adverbe dans certains de ses emplois, c'est pourquoi on l'appelle parfois adverbe relatif ou adverbe conjonctif.

b- Formes composées : on les appelle ainsi, car elles sont composées de l'article défini (le, la, les) et du déterminant interrogatif « quel ». Les composants (articles et déterminants) varient en genre et en nombre. Le genre et le nombre sont communiqués par l'antécédent.

Selon le Dictionnaire de la linguistique (Georges Mounin, PUF, 1995), l'antécédent désigne « l'élément que représente ou auquel revoie, dans une phrase à proposition relative, le pronom relatif. Cet élément peut être un nom : *L'homme* que j'ai vu hier ; un adjectif : Il oublia, *distrain* qu'il était par sa douleur ; un pronom : *Ce* dont je parle ; un adverbe : *Là* où j'irai. »

Les pronoms relatifs composés sont, en effet, les suivant : **lequel, laquelle, lesquels, lesquelles** :

Le

La + quel

Les

Par ailleurs, l'article défini que contiennent les pronoms ci-dessus se contracte avec les prépositions **à** et **de** pour former au singulier et au pluriel, suivant les deux genres, les pronoms suivants : **auquel, à laquelle, auxquels, auxquelles, duquel, de laquelle, desquels, desquelles**.

Exemples :

- Ne vois-tu pas le sang, **lequel** dégoutte à force.
- La maison dans **laquelle** j'ai passé mon enfance a été détruite pendant la guerre.
- Le livre à propos **duquel** vous m'avez interrogé est intéressant.
- Les livres à propos **desquels**
- Le livre **auquel** je pense
- Les livres **auxquels** je pense.....

N.B. : On considère souvent « **quiconque** » comme une forme composée qui provient de l'agglutination de l'ancien français [**qui qu'onques**] « qui jamais » ; latin : « **quicumque** ». Ce pronom ne connaît pas de variation de forme.

Exemple : **Quiconque** n'a pas de style n'est pas un homme.

1-2/ Les pronoms relatifs et l'accord (genre et nombre)

Au niveau de l'accord, les pronoms relatifs se répartissent en deux séries : les formes dites simples sont variables en genre et en nombre : le pronom **qui** peut représenter (le livre, l'enfant, les romans, les bijoux, la gravure, les gravures,...). Cependant, lorsque **qui** et **que** sont représentants, ils ont la personne, le genre et le nombre de leur antécédent et transmettent cette personne, ce genre et ce nombre aux mots qui s'accordent avec eux :

Exemple : - Les personnes qui sont maîtresses d'elles-mêmes ont souvent le dernier mot.

- C'est moi qui irai.

- Toute la peine que vous vous êtes donnée a été perdue.

Quant aux formes composées, elles portent les marques de l'accord en fonction de l'antécédent et communiquent le genre et le nombre aux mots qui s'accordent avec elles :

Exemple : - Ce livre sur lequel....

- Ces livres sur lesquels.....

- Ces livres sur lesquelles...

1-3/ Nature de l'antécédent du pronom relatif représentant.

a- Le pronom relatif peut avoir comme antécédent un nom ou un syntagme nominal :

Ex : - Rends-moi **le livre** que je t'ai prêté.

b- Il peut avoir pour antécédent un nom commun sans déterminant :

Ex : - Il demande **justice**, qui ne lui a pas été faite.

c- L'antécédent peut être un pronom :

Ex : - J'ai entendu raconter par ma mère **ceci**, que j'ignorais alors.

d- L'antécédent peut être un adjectif ou un participe employés avec « que » attribut :

Ex : - **Inquiets** et **agités** que nous sommes.

e- L'antécédent peut être un adverbe

Ex : **Là** où vous êtes, vous ferez du bon travail.

f- L'antécédent peut être représenté par une phrase ou partie de phrase :

Dans les expressions figées : « **qui plus est** », « **qui mieux est** », « **qui pis est** », le pronom **qui** est ici un pronom neutre ayant pour antécédent la phrase elle-même ou une partie de la phrase.

Ex : - Panne d'électricité, quel ennui ! Et **qui plus est**, nous n'avons pas de bougies.

1-4/ Place du pronom relatif :

Ordinairement, le pronom relatif se situe en tête de la proposition relative, à l'exclusion des cas suivants :

Ex : - Montre-moi ce livre. Tu lis ce livre.

→ Montre-moi le livre que tu lis.

a- Le pronom relatif peut être précédé par la préposition qu'il réclame :

Ex : - L'enfant à qui j'ai parlé est orphelin.

- J'ai été choqué par la violence avec laquelle il m'a répondu.

N.B. : Le problème ne se pose pas pour **dont** puisqu'il équivaut à un syntagme prépositionnel introduit par « **de** » :

Ex : - Il raconta l'histoire dont il avait été le témoin.

- Il a une application dont je suis content. (application : travail, soin,...)

- L'homme dont on parle est méchant.

b- Si le relatif est précédé d'un syntagme prépositionnel :

Ex : - Il s'assit devant le fourneau à la bouche duquel il présenta ses souliers.

- J'ai remercié la personne à la bienveillance intervention de qui je dois cette faveur.

Exercice 2

Relevez le pronom relatif et son antécédent.

- a- L'automobile qui passe est luxueuse.
- b- Lisez la lettre bizarre que j'ai reçue.
- c- Malgré le tapage, bien involontaire, que j'avais fait, il continua de dormir.
- d- Gardez-vous une trace écrite de tout devoir et essai que vous réaliserez.
- e- Les candidats qui attendent les résultats sont quelque peu émus.
- f- Qui que ce soit qui vienne, je ne puis recevoir.
- g- Ma mère m'accablait de «fais attention» que j'entends encore aujourd'hui.
- h- Je le vois qui pousse sa porte.
- i- Un «haut les mains» retentit, qui figea l'individu sur place.
- j- On sourit de celui qui vante ses mérites.

Exercice 3

Dans les phrases ci-dessous :

- 1- Relevez la proposition subordonnée relative.
- 2- Donnez la fonction du pronom relatif et celle de son antécédent.

- a- Le chat guette les moineaux qui se posent sur le prunier.
- b- Le vieux paysan qui nous loge connaît de très bonnes histoires.
- c- Nous avons photographié les canards qui barbotaient dans la mare.
- d- Voici le chêne centenaire dont on nous parlait.
- e- Trop de promeneurs jettent, à peine cueillies, les fleurs qu'ils admiraient.

Exercice 4

Distinguez les pronoms relatifs et interrogatifs, ajoutez le point d'interrogation quand il y a lieu.

- a- Je me demande qui viendra.
- b- C'est Jean qui viendra.
- c- Que me veux-tu.
- d- Ce n'est pas toi que j'appelle.
- e- Il n'y a pas de quoi rire.
- f- Il veut savoir de quoi vous riez.
- g- Ce à quoi je pense je le tairai.
- h- On demande ce que j'en dis.
- i- Qui vivra assez pour le savoir.
- j- Qui vivra assez le saura.

2- Emploi des pronoms relatifs

Dans la langue commune, le choix entre les diverses formes des pronoms relatifs dépend de la fonction de ces pronoms dans la phrase, et parfois de la classe animé ou non animée de l'antécédent.

Qui, que, dont peuvent représenter un antécédent animé ou non animé.

Quoi et **où** ne représentent qu'un antécédent non animé.

2-1/ Le pronom qui :

Ce pronom peut être nominal ou représentant :

a- Qui comme nominal apparaît essentiellement dans des expressions figées et dans la langue littéraire :

a-1/ qui s'emploie comme sujet (représentant des personnes) :

Ex : **qui** a bu boira.

Ne lapidez pas **qui** vous ombrage.

Qui veut être belle doit surveiller son poids.

Remarque : La proposition relative peut, parfois, ne pas avoir de fonction dans la phrase : ex : Qui de six ôte cinq, reste un.

a-2/ qui s'emploie comme objet direct quand la relative contient les verbes pouvoir, vouloir ou savoir.

Ex : j'imite qui je veux.

Je choisirai qui je veux.

a-3/ Qui est nominal neutre dans deux cas :

- Après « voici » et « voilà »

Ex : - Voilà qui est fait (c'est fait).

- Mais voici qui comble la mesure.

- Dans les expressions figées :

Ex : Qui fut dit fut fait.

b- Qui comme représentant :

b-1/ comme sujet, il a pour antécédent un nom ou un pronom qui peuvent désigner aussi bien des personnes que des choses :

Ex : - Dans la nuit du tombeau, c'est toi **qui** m'as consolé.

- Prends la route **qui** à ta droite.

- Toi **qui** es adroit, essaye donc d'atteindre la balle.

Remarque : Dans les expressions « **qui plus est** », « **qui mieux est** » et « **qui pis est** », le pronom « **qui** » est neutre, il a pour antécédent la phrase elle-même ou une partie de celle-ci.

Ex : Il est sot et **qui pis est** méchant.

Il a eu une mauvaise note en morphosyntaxe et **qui plus est**, il faisait preuve de bêtise.

b-2/ « qui » comme représentant et ayant pour fonction complément, il est toujours introduit par une proposition.

• Dans l'usage ordinaire, il s'applique à des personnes (l'antécédent est humain) :

Ex : - l'homme **à qui** je parle est ingénieur.

- Ceux **pour qui** je parle sont des hypocrites.

- Ceux **contre qui** il lutte sont des minables.

- L'employé **à qui** je me suis adressé m'a donné tous les renseignements.

• **« qui » peut s'appliquer également à des choses personnifiées, parfois à des animaux domestiques considérés comme des personnes :**

Ex : - Ô soleil ! Toi **sans qui** les choses ne seraient que ce qu'elles sont.

- Un chien **à qui** elle fait mille caresses.

• **Dans la langue littéraire, « qui » peut représenter un nom sans personnification :**

Ex : - Cette eau limpide **à qui** l'ombre, le silence, la solitude semblaient avoir refait une vraie physionomie d'eau vivante.

2-2/ Le pronom relatif « que » :

Ce pronom peut avoir comme fonctions :

a- Objet direct : il se rapporte à des personnes aussi bien qu'à des choses. Il a les deux genres et les deux nombres.

Ex : - La personne **que** je vous envoie est au courant.

(je vous envoie une personne)

- Montre-moi les lettres **que** tu as reçues.

(Tu as reçu ces lettres)

Remarque : Lorsqu'une proposition infinitive est amenée par la construction relative :

Ex : Le train que j'entends siffler est encore loin.

Le relatif « que » est traité comme complément d'objet direct du verbe dont l'infinitif dépend.

b- Sujet « réel » :

Ex : - Les orages **qu'**il y a eu la semaine dernière ont fait du tort aux moissons.

N.B. : Avec des verbes impersonnels « **que** » peut avoir une autre fonction que celle de sujet réel :

Ex : - L'argent **qu'**il a fallu dépenser a été mis dans le coffre.

(objet direct de dépenser)

Remarque : Avec le verbe «**plaire**» , il serait logique de distinguer :

- « Choisis ce **qui** te plaît » (... ce qui te donne du plaisir)
- « Choisis ce **qu'**il te plaît » (... ce que tu voudras)

Ex : - Il fait de ses amis tout ce **qu'**il lui plaît.

- Je prendrai ce **qu'**il me plaira de prendre.

c- Attribut du sujet

Ex : - l'enfant **que** j'étais a grandi.

(j'étais un enfant)

- Le vieillard **que** je suis devenu. (Fr. Mauriac)

(je suis devenu un vieillard)

d- Complément adverbial :

d-1/ De mesure :

Ex : les dix grammes que cette lettre pèse m'ont coûté les yeux de la tête.

d-2/ De temps :

Ex : - Cela fait bientôt neuf mois qu'il est là-bas.

- Depuis un mois qu'elle a fui la maison de santé.

- Après les adverbes maintenant, à présent et aujourd'hui :

Ex : - Maintenant que le temps s'est remis au beau, nous allons pouvoir sortir.

- Après une indication de temps formée d'un nom précédé d'un article indéfini :

Ex : - Une nuit qu'on savait plus du tout où aller.

d-3/ De manière (Dans une langue littéraire assez recherchée)

Ex : Toutes les choses se passaient de façon que Justine les avait réglées.

e- Emploi divers de « que » neutre

e-1/ Que est sujet

- Avec l'expression (... ce que bon te semble) : le pronom personnel et le temps du verbe s'adaptent aux circonstances :

Ex : - Faites ce **que** bon vous semblera.

- Ce **que** j'aime, c'est d'être libre, de faire ce **que** bon me plaît.
- Adviene **que** pourra ! (ou arrive que pourra !)
- Vienne **que** vienne (Quoi qu'il en soit), Comment feindre à ce point le plaisir.

e-2/ **Que est complément :**

Ex : - Coûte **que** coûte. (Que cela coûte ce que cela coûte)

- Jamais utopie n'a servi de rien, ni fait aucun mal, **que** l'on sache (Musset)
- Louis XIV n'a pas eu, **que** je me rappelle, un seul acte de sévérité, à faire pour maintenir sa souveraineté absolue.

2-3/ **Le pronom relatif « quoi »**

Ce pronom s'applique essentiellement à des choses. Il est exceptionnel que le pronom « quoi » concerne les personnes ; chose que la langue française avait permise à une certaine époque de son histoire. « Quoi » pour des personnes a été, en effet, fréquent jusqu'au XVI^e siècle :

Ex : - Un extraordinaire gentilhomme campagnard auprès de **quoi** ceux d'Aurevilly n'étaient rien.

- Cet être éternel à **quoi** se reportent toutes mes pensées.

Dans la langue ordinaire, « **quoi** » s'emploie comme complément prépositionnel.

Toutefois, on le trouve sans préposition dans des formules concessives comme :

« quoi que », parfois « quoi » qui » dans lesquelles ce n'est pas sûr que « quoi » soit un relatif, puisque « quoi » avec le pronom « qui » est équivalent à « quelque chose » (quoi qui = quelque chose qui).

a- « quoi » comme représentant des pronoms neutres (ce, rien, quelque chose, grand-chose, autre chose, peu de chose) appartient à la langue commune.

Ex : - Il m'a répondu brutalement, ce à **quoi** je ne m'attendait pas.

- J'avais arraché de moi quelque chose à **quoi** je tenais par de profondes attaches.

b- Dans la langue littéraire le pronom « quoi » fait concurrence à « lequel », lorsque l'antécédent est un nom inanimé de sens précis :

Ex : - La grosse rose d'après **quoi** j'avais fait tant d'aquarelles.

- C'est un incident à **quoi** Georges n'avait pas songé.

c- « quoi » est très fréquent que les autres relatifs avec une phrase ou une partie de phrase comme antécédent :

Ex : - Elle partit sans me dire adieu, à **quoi** je fus très sensible.

d- « quoi » s'emploie sans antécédent dans la formule « de quoi » suivie d'un infinitif.

Ex : - Il n'y a pas là de **quoi** fouetter un chat.

- Il lui fallait au moins accepter de **quoi** se vêtir.

Rq : « quoi » s'emploie aussi sans antécédent après voici et voilà :

Ex : - Voici à **quoi** je pense.

2-4/ Le pronom « lequel »

a- Dans la langue générale « lequel » sert de complément prépositionnel.

a-1/ L'antécédent est un nom désignant des personnes :

Ex : - Là, il connut des jeunes gens instruits, parmi **lesquels** Maucroix.

- Il rencontra plusieurs parents, parmi **lesquels** son cousin Jean.

- La personne à **laquelle** vous venez de parler est ministre. (à laquelle= à qui)

a-2/ L'antécédent est un nom de chose :

Ex : - Il n'avait pas pris le papier pour **lequel** il avait tué cet homme.

(**lequel** reprend un antécédent non animé désignant une chose)

- Le milieu dans **lequel** il vit est pourri.

- Voilà donc la formule magique en **laquelle** se résument ses idées et sa pensée.

b- Comme sujet, lequel appartient à la langue écrite :

Ex : - Ne vois-tu pas le sang, **lequel** dégoutte à force.

- La lettre était déposée dans un coffret clos, **lequel** se dissimulait dans la mousse.

c- Comme objet direct, lequel est un archaïsme assez rare.

Ex : - En ce temps-là, le Phrygien composa ses fables, **lesquelles** il laissa au roi de Lydie. (La fontaine)

2-5/ Le pronom « dont »

a- Ce pronom est toujours représentant. Son antécédent est d'ordinaire un nom ou un pronom, qui peuvent concerner aussi bien des personnes que des choses.

Ex : - La maladie **dont** il est mort est fatale.

b- « dont » est équivalent à un complément introduit par « de » :

Ex : - J'ai vu le film **dont** tu m'avais parlé.

c- dans la langue littéraire « dont » s'emploie pour exprimer le moyen ou l'instrument :

Ex : - Ces pêcheurs sont armés d'une baguette pointue **dont** ils piquent adroitement leur proie.

- Elle s'aidait d'une canne assez longue **dont** elle tâtait le sol devant elle.

d- « dont » peut avoir, dans la langue écrite, la valeur ou la fonction d'un complément d'agent.

Ex : - L'un aime sans oser le dire à celui **dont** il ne se croit pas aimé.

e- « dont » peut être complément d'un pronom numéral, cardinal ou indéfini :

Ex : - Vous m'avez prêté des romans **dont** trois m'ont intéressé, **dont** plusieurs m'ont plu, **dont** quelques-uns m'ont charmé.

f- « dont » peut signifier « parmi lesquels » et introduire une relative averbale :

Ex : - Il avait huit enfants, **dont** six filles.

2-6/ Le pronom « où »

a- En général, où a pour fonction complément adverbial marquant le lieu, la situation ou le temps :

- Le lieu : - Le village **où** il s'est retiré est loin de la route nationale.

- La situation : Dans l'état **où** vous êtes, je prendrai ta photo.

- Le temps : - Vint enfin le soir **où** je fus appelé à mon tour.

- Le jour **où** la patrie me demandera de verser mon sang pour elle, elle me trouvera.

Rq : Ordinairement **où** a pour antécédent un nom. (voir supra)

b- où comme complément d'objet indirect est un archaïsme de la langue littéraire :

Ex : - Les Egyptiens sont les premiers **où** l'on ait su les règles du gouvernement.

2-7/ Le pronom « quiconque »

Ce pronom est nominal, il représente des personnes. Il a la valeur de (celui, quel qu'il soit, qui) ou de « qui » nominal. Il est singulier (3^e personne). La proposition relative qu'il introduit peut être sujet ou complément.

Ex : - **Quiconque** sera paresseuse ou babillarde sera punie. (Sub. Rel. est sujet)

- Je pense à **quiconque** a perdu un membre de la famille dans cette catastrophe.

(Sub. Rel. est C.O.I.)

.....

Exercices

A/ Relevez les propositions relatives en indiquant pour chacune :

1) L'antécédent.

2) Le pronom relatif et sa fonction.

(Vous disposerez les réponses en tableau)

a- J'irai où tu iras.

b- Viens avec qui tu veux.

c- Je sentis quelque chose de velu et de rude qui me passait sur la figure.

d- Le voilà qui chante et qui rêve.

e- Qui nous eût vu nous eût pris pour des profanateurs.

f- Si tu n'es pas content, il fallait rester où tu étais.

g- Pierre m'a dit que Marie lui a raconté ce qui s'était passé.

h- Quiconque ne maudit pas la guerre soit maudit !

i- Elle alla reprendre sa lampe où elle l'avait laissée.

j- Vivre isolé c'est le châtime de quiconque veut trop s'élever.

k- Qui vivra assez pour le savoir?

l- Nous souhaitons qu'il pleuve longtemps.

m- Le ciel verdâtre flamboyait du côté de l'Estaque, en une large zone écarlate, où des vapeurs orangées, qui s'étiraient lentement, imitaient des palmes de feu couchées sur l'horizon.

n- J'ai envoyé chercher des cartouches au poste des francs-tireurs, que commande un lieutenant qui a été mon compagnon dans la vie de misère, avec qui nous avons mangé de la vache enragée.

B/ Relevez les pronoms relatifs et leurs antécédents dans les phrases suivantes:

- 1- Prenez soin de ces dossiers, de la perte desquels vous auriez à répondre.
- 2- Je fais ce qui me plaît.
- 3- Quiconque prétend cela se trompe.
- 4- Il fait ce que bon lui semble.
- 5- Que d'efforts inutiles vous avez fournis, et que de temps perdu !
- 6- C'est à vous que je parle.
- 7- Qui ne dit mot consent.
- 8- Je crois que nous nous égarons.
- 9- Je choisirai qui je veux.
- 10- La mère et la jeune fille nous demandaient de leur dire à notre tour qui nous étions, où était notre pays, que faisaient nos parents.

C/ Donnez un exemple où la proposition relative commence par un nom accompagné du déterminant relatif ?

D/ Relevez les différentes propositions, indiquez leur nature, leur fonction ?

- 1- La lettre que je reçois ne me dit rien qui vaille.
- 2- Ne regrette jamais le bien que tu as fait.
- 3- La proie s'agite, se débat, s'accroche aux herbes et traîne le monstre qui la mange.
- 4- Telle est la manière dont j'ai passé mon temps dans cette île, durant le séjour que j'y ai fait.
- 5- Je connais en Europe des villes qui sont de radieuses citadelles de l'esprit et auxquelles on ne saurait penser sans allégresse et sans gratitude.

E/ Donnez la fonction du relatif, de l'antécédent et de la relative ?

- 1- La bruine, qui tombait depuis le matin, venait de cesser.
- 2- Le conducteur, auquel je fis un signe, arrêta sa voiture qui, roulant dans une

flaque d'eau, m'éclaboussa quelque peu.

3- Je tendis mon bagage, que je trouvais bien lourd et que le receveur plaça sur la plate-forme.

4- Remerciant le receveur, je lui remis les tickets dont je m'étais muni.

5- Saint-Patrice est un petit village de la côte normande qui s'adosse à une forêt.

6- Madame de Dreux fut admonestée, qui est une légère peine.

7- Tout vient à point qui sait attendre.

8- Bonne chasse, dit-il, qui l'aurait à son croc.

F/ Distinguez dans ces phrases les propositions relatives déterminatives des explicatives, justifiez votre réponse?

(a) - Les étudiants qui ont bien travaillé ont été récompensés.

(b)- Les étudiants, qui ont bien travaillé, ont été récompensés.

G/ Distinguez dans ces phrases la proposition relative déterminative de l'explicative. (justifiez votre réponse)

1- Lui, qui ne dormait pas, a vu venir l'accident.

2- Je cherche une maison qui a un jardin.

3- Il avait fait la tournée de ce qui lui était le plus cher au monde.

H/ Distinguez dans ces phrases les propositions relatives déterminatives des explicatives, justifiez votre réponse ?

1- La mère et la jeune fille nous demandaient de leur dire à notre tour qui nous étions, où était notre pays, que faisaient nos parents .

2- Lui, qui ne dormait pas, a vu venir l'accident.

3- Je cherche une maison qui a un jardin.

4- Je ne sais pas ce que c'est que d'être sous-diacre (cardinal) ni que de résigner. 5- Il avait fait la tournée de ce qui lui était le plus cher au monde.

6- A ce moment, un paysan âgé se présenta à la porte, avec une brassée de bois qu'il jeta sur le carreau.

7- La partie est perdue que je ne pouvais gagner qu'avec elle.

8- Qui veut faire de grandes choses doit penser profondément aux détails.

Fonctions de la relative

Fonction de la subordonnée relative sans antécédent

Cet emploi apparaît essentiellement dans des expressions figées ou dans la langue littéraire (puisque la langue ordinaire préfère le pronom avec antécédent) :

a- Avec les pronoms qui et quiconque désignant des personnes, la relative peut avoir diverses fonctions que la langue attribue habituellement à un nom :

a-1/ Sujet

Ex : - Quiconque a beaucoup voyagé sait comme les heures de repas sont variables.

- Qui a perdu l'appétit a perdu le goût.
- Qui vole un œuf vole un bœuf.
- Qui aime bien châtie bien.

a-2/ Complément d'objet direct.

Ex : - Je choisirai qui je voudrai.

- J'aime qui m'aime.
- Il écrase qui ne lui obéit.

a-3/ Complément d'objet indirect.

Ex : - Grâce à lui ce château et ce domaine resteraient à qui les méritait.

a-4/ Complément d'agent.

Ex : - Nous sommes attiré par qui nous flatte.

a-5/ Complément d'adjectif. (ou C.O.I.)

Ex : - La clientèle de choix se montre toujours reconnaissante envers qui ne la brusque point.

a-6/ Attribut.

Ex : - J'ai cherché de vous dire comment je devins qui je suis.

b- Autres cas.

- Avec qui nominal neutre comme sujet :

Ex : - Qui fut dit fut fait. (expression figée)

- la proposition relative est régime (c.o.d.) de voilà et voici :

Ex : - Voilà qui est fait.

- Avec que nominal neutre dans des expressions figées :

Ex : - Advienne que pourra.

Fonction de la subordonnée relative avec antécédent

En gros, la subordonnée relative, suivant qu'elle restreigne ou ne restreigne pas l'extension de l'antécédent (déterminative ou explicative), elle est majoritairement complément du terme qu'elle accompagne.

- complément de nom :

Ex : - Je n'aime pas les gens qui se plaignent toujours.

- Son cocher, qui était ivre, s'assoupit tout à coup.

- complément de pronom :

Ex : - Prévenez tous ceux que vous rencontrerez.

- complément d'adjectif :

Ex : - Insensé que vous êtes !

- Il se passait de manteau, fier qu'il était de sa poitrine large.

- complément d'adverbe :

Ex : - j'irai passer mes vacances là où vous êtes allé cet été.

Le mode dans la subordonnée relative

Le mode le plus fréquent dans la subordonnée relative est l'**indicatif**.

Le subjonctif se met dans les cas suivant :

- quand la relative inclut une nuance de but :

Ex : - Le roman comporte une certaine lenteur de cheminement qui *permette* au lecteur de vivre avec les personnages et de s'habituer à eux.

- quand l'antécédent contient un superlatif relatif ou un adjectif de sens analogue (seul, premier, dernier, principal, unique, peu, etc.) ces mots impliquent une idée d'appréciation :

Ex : - Un des premiers plaisirs que j'*ai goûtés* était de lutter contre les orages.

- le salon de cette année est un des plus importants qu'on *ait vus* depuis longtemps.

- lorsque la relative se trouve après un tour négatif ou dans une phrase interrogative ou dans une proposition conditionnelle :

Ex : - Si vous rencontriez, par hasard, une jeune fille qui ne *soit* pas juive et qui vous *plaise*.

- Est-il un asile où *j'aimasse* mieux dormir pour toujours ?

- Elle n'avait vu personne qui *ressemblât* au grand Pascal.

- Le subjonctif s'introduit, par attraction, après un verbe au subjonctif :

Ex : - **Vaille** que **vaille**.

- Quelle que **soit** la réponse que nous **fassions**, ...

- « Que je sache » ou « que tu saches » est toujours au subjonctif :

Ex : - Est-il venu quelqu'un *que vous sachiez* ? *que tu saches* ?

L'infinitif est employé dans les cas où la relative implique l'idée de « devoir » ou de « pouvoir » :

Ex : - Il indique l'endroit où *pratiquer* la plaie.

- Il cherchait une main à quoi s'accrocher.

- Je cherche quelqu'un à qui m'*adresser*.

- Je cherche un endroit où me *reposer*.

La relative déterminative et la relative explicative

La littérature grammaticale traditionnelle oppose la relative déterminative (restrictive ou sélective) à la relative explicative (appositive, descriptive ou parenthétique). Cette opposition est généralement d'ordre sémantique ou logique :

- Soit que la relative laisse inchangée l'extension de l'antécédent et se présente sous la forme d'une simple explication ou d'une caractérisation accessoire, vu que l'antécédent a été déjà identifié :

Ex : - Je devais lire plutôt Zola, qui est un excellent photographe.

Le nom propre identifie suffisamment l'être qu'il désigne (l'écrivain français) sans que la relative soit nécessaire à cette identification.

- Soit elle constitue une restriction sémantique de l'antécédent et permet une identification précise : grâce à la relative on sait de quel être du monde, personne ou objet, parle le contexte ; et que son effacement modifie le sens :

Ex : - L'homme que Kyo cherchait était présent.

Critères d'identification

Il est possible d'inventorier un certain nombre de critères qui permettent d'identifier les relatives explicatives des relatives déterminatives :

a- une relative explicative peut être identifiée selon :

- **un critère morphosémantique** se rapportant à la nature de l'antécédent : lorsque l'antécédent est un nom propre, un pronom personnel ou un pronom démonstratif composé ou lorsque l'antécédent est précédé d'un déterminant possessif.

Ex : - Je devais lire plus tard Zola, qui est un excellent photographe.

- Nous sommes les enfants de demain, nous qui étions si mal avertis.

- J'entendis celle-ci qui disait : « maintenant je ne crois plus à rien. »

- **un critère prosodique** : lorsqu'une relative est présentée entre deux virgules ou après une pause forte, elle est explicative.

Ex : - les enfants de demain, à qui tout sera démontré sur tableau noir, ne connaîtront sans doute pas notre étonnement, notre peur, nos battements de cœur.

- **un critère morphosyntaxique** : il est possible d'effacer la relative explicative sans modification de l'extension de l'antécédent.

Ex : - Il avait pendant des années adoré un grand chien-loup, qui le tyrannisait.

Il avait pendant des années adoré un grand chien-loup.

- **un critère morphologique** : l'explicative permet l'alternance **qui/lequel**, lorsqu'il est sujet ou C.O.D. :

Ex : - Il avait pendant des années adoré un grand chien-loup, **qui** le tyrannisait.

- Il avait pendant des années adoré un grand chien-loup, **lequel** le tyrannisait.

- **un critère sémantico-logique** qui permet d'insérer un adverbe comme peut-être, heureusement, franchement, sérieusement et aussi la possibilité d'insérer d'ailleurs qui est un signe très clair du fonctionnement explicatif de la relative :

Ex : - Les enfants de demain, **à qui (d'ailleurs)** tout sera démontré sur tableau noir, ne connaîtront sans doute pas notre étonnement, notre peur, nos battements de cœur.

- **une relative explicative peut avoir une valeur circonstancielle** particulière :

Ex : - **de cause** : La chaise, qui était vermoulue, s'effondra sous ce poids. (= parce qu'il était vermoulue)

- **de concession** : Cet homme, qui était un air farouche, n'aurait pas fait de mal à une mouche. (= bien qu'il eût un air farouche)

b- Une relative restrictive n'admet a contrario aucun des critères ou propriétés précédents. Toutefois, la relative déterminative répond en particulier à un critère morphosémantique se rapportant à la nature de l'antécédent, lequel peut être :

- un pronom *démonstratif* simple, un pronom *indéfini*, un pronom *interrogatif* :

Ex : - J'aime partager mes plaisirs à **ceux** que j'estime, qui sont rares.

- Il fallait **quelqu'un** de sérieux qui ne vous versât pas dans le fossé.

- **Qui** croyez-vous qui prenne les choses à cœur ?

- un nom déterminé par les indéfinis *aucun*, *chaque* et *tout*, ou l'interrogatif *quel* :

Ex : - Chaque étudiant qui s'absente sera puni sévèrement lors des corrections des examens de morphosyntaxe.

- un nom accompagné de *seul* ou d'un adjectif au superlatif :

Ex : - Les **seules** distractions que je prenais c'était la recherche des papillons, des mouches singulières... mais souvent la pêche aux coques.

- On a **le plus** beau spectacle que nous ait fourni l'antiquité.

.....

Exercices

Exercice 1

Relevez les propositions relatives en indiquant pour chacune : l'antécédent et sa fonction, le pronom relatif et sa fonction.

a- Ah ! mon Dieu, lui dis-je, vous ne vous souvenez donc pas que c'était la femme du monde que vous prétendiez qui avait le plus d'esprit ?

b- Connaissez-vous un homme qui n'ait aimé qu'une femme ?

c- Jean Guiton déclara dans l'assemblée de ville qu'il poignarderait de sa main quiconque parlerait de se rendre.

d- Je ne vois pas qui pourrait me rendre ce service.

e- Quoi qu'il en soit, cette année amena pour Victor Hugo sa plus paisible et sa plus riche efflorescence lyrique.

f- On se demande comment les italiens, qui s'étaient abandonnés à leur foi, furent trompés.

g- Une âme vieille flotte en cette cité d'Arles que je ne puis parvenir à croire vivante et où les beaux yeux graves et la noble démarche des femmes ont une grâce de fantômes.

h- Vous pensâtes même ne pas me trouver au logis, qui eût été une belle chose.

Exercice 2

Dans les phrases ci-dessous, relevez les propositions en indiquant leur nature.

a- Il regarde ce que tu lis, puis il demande ce que tu lis.

b- Qui ne s'accorde avec personne ne peut disputer avec personne ni instruire personne.

c- Si ce fut pour moi bonheur ou malheur Dieu le sait.

d- Le jour n'était pas arrivé que le soldat fut appelé à la guerre.

e- Qui que ce soit qui vienne, je ne puis recevoir.

f- Ainsi donc, me disais-je tout haut, je ne suis ni un merle, puisque mon père me plumait ; ni un pigeon, puisque je suis tombé en route...

Exercice 3

Relevez les propositions relatives en indiquant pour chacune : l'antécédent et sa fonction, le pronom relatif et sa fonction.

a- Le compteur marquait moins de kilomètres que la voiture n'en avait parcouru.

b- On conçoit tout de même mal un grand art, une vraie pensée, à quoi toute psychologie serait étrangère !

c- Il m'enleva et me conduisit dans le temple d'Orosmade, où son frère m'enferma dans une statue colossale dont la base touche aux fondements du temple et dont la tête atteint la voûte.

- d- On se moquera de vous dans la mesure où vous vous moquerez des autres.
- e- Il y eut un moment de silence, pendant lequel nous entendions la pluie froide dégoutter dans les haies et sous les branches des arbres.
- f- L'officier, en passant, s'est offert le luxe d'injurier une sentinelle qui lui présentait trop mollement les armes et le chef de poste dont la tunique était déboutonnée.
- g- Le sentiment qu'elle avait fait son possible la consolait.
- h- J'ai envoyé chercher des cartouches au poste des francs-tireurs, que commande un lieutenant qui a été mon compagnon dans la vie de misère, avec qui nous avons mangé de la vache enragée.

Exercice 4

Relevez les propositions dans les phrases ci-dessous en indiquant leur nature :

- a-** Une grosse mouche verte, entrée soudain par une fenêtre, emplit le silence un instant, d'un vrombissement de métal, tournoie au plafond, se cogne, rebondit, et disparaît d'un jet de flèche, au dehors.
- b-** Je lui disais combien cette dent me faisait souffrir.
- c-** On entendit rouler des pierres, puis le silence revint.
- d-** On n'y voyait goutte, mais on entendait le murmure du ruisseau.
- e-** J'ai fait maintes fois ce voyage, en automne, avec mon père, et je me souviens du long silence où nous tombions lorsque, lieue après lieue, nous retrouvions toujours les têtes rondes des chênes...
- f-** Dire, cria-t-elle, sans nommer les Hennebeau, que j'ai vu, ce matin, leur bonne passer en calèche.